

Arrêté ministériel portant désignation des membres et du président du Comité d'accompagnement des services d'accueil spécialisé de la petite enfance

A.M. 09-02-2017

M.B. 10-03-2017

La Ministre de l'Enfance,

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 avril 2009 portant réglementation générale et fixant les modalités de subventionnement des milieux d'accueil organisés par «l'Office» et des services d'accueil spécialisé de la petite enfance, l'article 21;

Considérant qu'au vu des enjeux importants pour le secteur de l'accueil spécialisé de la petite enfance, il convient d'instituer le Comité d'accompagnement des services d'accueil spécialisé de la petite enfance et d'en désigner les membres et son président;

Considérant l'appel à candidatures adressé aux différentes instances composant le Comité d'accompagnement;

Considérant les candidatures reçues,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés membres du Comité d'accompagnement des services d'accueil spécialisé de la petite enfance :

	Membres Effectifs	Membres suppléants
Représentant l'Administration de l'Office de la Naissance et de l'Enfance	Mme Dominique FIEVEZ	M. Eddy GILSON
Représentant l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse	M. Pierre HANNECART	Mme Sylvie NAVEZ
Représentant le Ministre qui à l'Enfance dans ses attributions	M. Stéphane ALBESSARD	Mme Gaëtane CONVENT
Représentant le Ministre qui à l'Aide à la Jeunesse dans ses attributions	M. Alberto MULAS	M. Stéphan DURVIAUX
Représentant le Conseil d'administration de l'Office de la Naissance et de l'Enfance	Mme Claudia CAMUT	M. Philippe DELFOSSE
Représentant de l'Union des Conseillers Directeurs de l'Aide à la Jeunesse	M. Jean-Marie DELCOMMUNE	Mme Laurence CARPENT
Représentant de chaque fédération de services :		
a) Pour la FIMS	M. André THOME	M. Thomas PIRAUX
b) Pour la FILE	M. Jean-Marie CABY	Mme Valérie DEVIS
c) Pour la FISSAAJ	M. Alain CARPENTIER	Mme Brigitte MEDARD

	Membres Effectifs	Membres suppléants
Représentant des juges de la jeunesse	M. Pierre-André HALLET	Mme Nathalie OOGHE

Article 2. - M. Stéphane ALBESSARD est désigné comme président du Comité d'accompagnement des services spécialisés de la petite enfance.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 9 février 2017.

La Vice-Présidente et Ministre de la Culture et de l'Enfance,

A. GREOLI